

Coût du travail et revenu disponible

Quand travailler coûte trop cher et ne rapporte pas assez

Édition documentaire 01 — 27 octobre 2026 · Synthèse documentaire proposée

Lire ensemble la dépense de l'employeur et le revenu dont dispose le salarié.

Le mécanisme proposé

Coût employeur = rémunération brute + cotisations et contributions employeur, après prise en compte des allègements pertinents.

Le net avant impôt et le net après prélèvement à la source ne sont pas interchangeables. Le revenu disponible dépend aussi des impôts et des prestations du foyer.

Le coin fiscal compare le coût du travail et le revenu net selon un profil conventionnel ; ce n'est pas un taux uniforme applicable à toute fiche de paie.

Repères et calculs déjà disponibles

Repère	Valeur ou règle	Portée
SMIC cible du projet	1 800 € net mensuels avant IR	Objectif de réforme, avec 2 100 € brut comme cible de simulation
Durée hebdomadaire proposée	40 h 30	Associée à six semaines de congés payés

Points encore ouverts

Les fiches de paie détaillées par situation restent un complément à finaliser ; aucun simulateur individuel opposable n'est présenté dans ce dossier.

Sources et pièces de référence

V30, p. 25 et 28 ; chapitre 7 approuvé. Les anciens exemples de barèmes p. 56 ne remplacent pas la courbe ambitieuse retenue.

Pièce jointe : DT-02-EXTRAITS-V30.pdf (pagination physique V30).

À lire aussi : DT-07, DT-08